



Pourquoi y aller ?

Aujourd'hui il est du devoir de tous de mieux trier ses déchets. La déchèterie est un espace clos, aménagé et gardienné. Vous devez y déposer les déchets qui ne sont pas collectés avec vos ordures ménagères. La déchèterie a pour but de lutter contre les décharges sauvages et d'orienter les déchets vers la filière la plus appropriée.



Comment ça marche ?

Vous devez retirer une carte d'accès à l'accueil de votre mairie ou directement auprès du gardien, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Vous pourrez alors déposer gratuitement vos déchets, triés au préalable, issus du bricolage familial et du fonctionnement normal du ménage.

Toutefois, pour les apports importants, nécessitant par exemple plusieurs voyages, il faut contacter le service Déchets d'Agglopolce Provence au **04 90 44 77 90**.

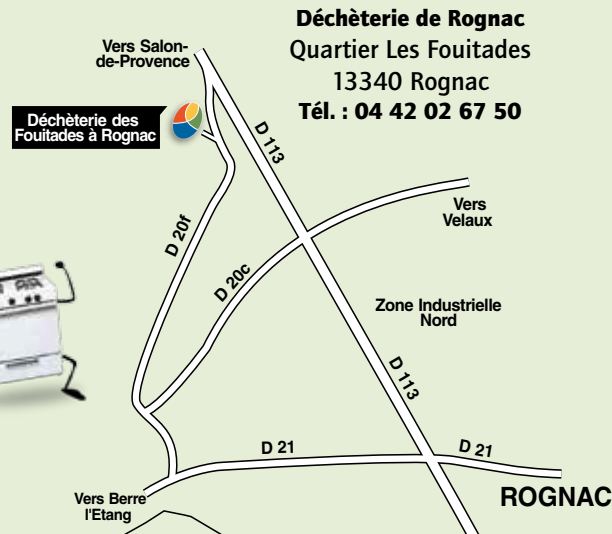
N'oubliez pas que le gardien est là pour vous accueillir, vous guider et répondre à vos questions.



Cette déchèterie accueille les habitants de Rognac et de Berre l'Etang



Comment y aller ?



Qu'est ce que je peux y déposer ?



DECHETS VERTS 		CARTONS 	HUILES
GRAVATS 	BOIS 	CAPSULES CAFÉ EN ALUMINIUM 	FERRAILLES
DECHETS TOXIQUES 		ENCOMBRANTS 	
Déchets ELECTRIQUES & ELECTRONIQUES 	BATTERIES - PILES 	CARTOUCHES D'ENCRE 	PNEUS

- Tous ces déchets seront valorisés
- Ces déchets seront traités mais ne peuvent pas être valorisés
- Tous ces déchets valorisables sont à rapporter en priorité chez les revendeurs



Horaires

Été*	Lundi	-	14h-18h
	Du mardi au samedi	8h-12h	14h-18h
	Dimanche et jours fériés	8h-12h	-
Hiver*	Lundi	-	13h30 - 17h30
	Du mardi au samedi	8h30-12h	13h30 - 17h30
	Dimanche et jours fériés	8h30-12h	-

* Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre / Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars. Déchèterie fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



Pratique

Des points d'apport volontaire consacrés au tri sélectif sont à votre disposition à proximité ou dans la déchèterie.

Des colonnes à vêtements sont à votre disposition pour déposer vos chaussures, vêtements, petites maroquineries, linges de maison.



Que deviennent ces déchets ?

Les différents matériaux sont orientés vers les filières de valorisation ou d'élimination les plus appropriées.

Déchèterie

> A votre service à Rognac

Recyclage / Valorisation

- Les déchets verts sont transformés en compost, un amendement organique utilisable dans les semis, les cultures, les jardins...
- Les métaux sont refondus par les métallurgistes pour la fabrication de nouvelles pièces : carrosseries, outils, cad-dies, clefs...
- Les huiles de moteur et les huiles végétales sont régénérées.
- Le carton est récupéré pour la fabrication de nouveaux emballages cartonnés.
- Le bois est broyé pour être transformé en panneaux d'aggloméré.
- Les gravats non souillés sont utilisés pour combler les carrières.
- Les piles, les batteries, les déchets d'équipements élec-triques ou électroniques et les lampes seront dépollués (récupération et traitement des éléments toxiques : cadmium, mercure, plomb, acide sulfurique, etc.) avant d'être recyclés dans les filières de métaux spéciaux.
- Les pneus sont broyés et peuvent servir pour des revête-ments de sols (aires de jeux...).



Compost gratuit

Apport de déchets verts
= Compost offert !
Renseignez-vous
auprès du gardien.
Compost disponible
uniquement le matin.

Elimination

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement :

- Les déchets toxiques des ménages (peintures, solvants...) sont détruits dans des sites agréés.
- Les déchets non valorisés (encombrants) sont enfouis dans des centres de stockage.



Stratis (stratis.fr) • 2/12 • Photos : AgglopoLe Provence / J.-N. Lanthiez, Eco-emballages, Stratis • Imprimé sur du papier recyclé



En déchèterie
nos déchets
ont un avenir !